



Commune de Junglinster

Commission consultative de l'égalité des chances, des seniors et de l'accessibilité

Compte rendu de la réunion du 23 octobre 2024

Invité : /

Lieu de réunion : Centre polyvalent Gaston Stein – Giele Sall

Début de la réunion : 19h30

1. Ordre du jour

1. Approbation des rapports des réunions du 19 septembre et du 14 octobre 2024
2. Accessibilité des infrastructures communales – suites à donner à l'échange avec M. Robert Pauwels (responsable du service technique)
3. Banc intergénérationnel – répartition des tâches en vue de l'élaboration du projet
4. Foire pour seniors
5. Divers

2. Compte rendu

Remarque : Compte tenu de certaines absences de dernière minute, les membres de la Commission constatent que le quorum n'est pas atteint de sorte que celle-ci ne peut pas délibérer valablement.

Au vu de ce qui précède, les membres décident de procéder à un échange de vues sur certains sujets qui seront remis sur l'ordre du jour de la prochaine réunion.

1) Sentier accessible et sécurisé pour seniors

L'idée d'un sentier accessible et sécurisé pour seniors et personnes à mobilité réduite à Junglinster est discutée. Il a été constaté que les seniors du CIPA empruntent souvent le même chemin pour faire des petites promenades. Ainsi qu'il l'avait également été évoqué lors de l'entrevue avec le responsable du service technique le 10 octobre 2024, actuellement des obstacles existent encore sur celui-ci. Par ailleurs, il n'y a pas de possibilité pour s'asseoir sur ce chemin. Ce sentier pourrait être combiné avec le projet du banc intergénérationnel.

2) Foire pour seniors

Après avoir fait le résumé de l'état des réflexions, les membres de la Commission s'accordent de continuer à chercher une date après les congés d'été pour l'organisation de la foire pour seniors. Dans la mesure où il y a déjà beaucoup d'événements planifiés par la commune ou par d'autres associations, il faut éviter de créer des doublons.

Points d'actions fixés :

- ⇒ Vérifier auprès de la commune s'il existe des disponibilités du Centre polyvalent pour l'automne
- ⇒ Vérifier auprès du chargé de communication de la commune s'il y a d'autres grands événements qui sont planifiés

3) Avis de la commission sur l'arrêt par la commune de la distribution sous format papier

Il avait été décidé lors de réunion 08/2024 que la commission prenne un avis au Conseil communal pour demander que le MAG sous format soit encore distribué après le 31 décembre 2024 pour permettre d'informer de manière efficace toute la population, en particulier les seniors qui n'ont pas tous la facilité d'utiliser les moyens de communication « modernes » et que l'approche soit changée en faveur d'un « opting out », c'est-à-dire que les personnes qui ne souhaitent plus recevoir le MAG sous format papier en fassent la demande.

Tom présente un projet d'avis qu'il a préparé en vue du Conseil communal du 25 octobre 2024. Cet avis reprend les points qui avaient été retenus de manière unanime lors de la réunion du 14 octobre 2024.

Points d'actions fixés :

- ⇒ Tom : envoi de l'avis de la Commission au Conseil des Bourgmestre et Échevins

La réunion était terminée vers 21h10.

Tom Weber

Président

Örn Sigurdsson

Secrétaire